

## Les Etats-Unis et l'Algérie signent un Traité Mutuel d'Assistance Juridique

Le ministre américain de la Justice, M. Eric Holder est arrivé aujourd'hui à Alger pour signer un traité mutuel d'assistance juridique. Le traité a été signé cet après-midi par M. Eric Holder et M. Tayeb Belaiz, ministre algérien de la Justice, garde des Sceaux. Les deux ministres ont examiné les moyens de renforcer et d'élargir la coopération juridique et judiciaire ainsi que la consolidation des relations bilatérales.



M. Holder s'est également entretenu avec le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, M. Nouredine Yazid Zerhouni.

M. Holder sera reçu dans l'après-midi par son Excellence le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika.

### Declaration de M. Eric Holder après la signature du traité:

Votre Excellence M. Belaiz, honorables invités, Mesdames et Messieurs:

Je suis enchanté d'avoir l'occasion d'être ici à Alger pour la signature du traité entre les États-Unis et l'Algérie sur l'entraide judiciaire en matière pénale, autrement connu comme MLAT (Traité Mutuel d'Assistance Juridique). Ce traité établit un cadre global pour l'obtention de preuves dans les affaires pénales.

La prolifération de la criminalité transfrontalière rend indispensable que nous développons des outils pour la coopération internationale pour traduire en justice ces criminels, y compris les terroristes, qui menacent notre sécurité. Ce traité nous aidera à atteindre notre objectif commun d'assurer que la justice soit faite.

Ce nouveau MLAT est un symbole de bonne volonté entre l'Algérie et les États-Unis. Il confirme l'objectif commun que nous partageons dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et d'autres graves violations de nos lois. Le traité permettra l'échange efficace des éléments de preuve dont les officiels aux États-Unis et en Algérie ont besoin pour enquêter et poursuivre les activités criminelles. Il est vraiment complet dans son champ d'application; couvre tous les crimes et un large éventail d'assistance y compris les déclarations des témoins, les preuves matérielles et les documents bancaires et d'affaires. Je souhaite que le traité complètera l'actuelle coopération croissante entre nos organismes d'enquête.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma sincère gratitude aux membres des délégations algérienne et américaine qui ont travaillé très dur pour façonner un traité qui répondra aux exigences de nos deux systèmes judiciaires et qui nous permettra d'utiliser les procédures les plus modernes pour la coopération de l'application des lois. Leur engagement et leur diligence au cours des négociations ont rendu la signature de ce traité possible.

Je suis très impatient de travailler avec le ministère algérien de la Justice, l'autorité centrale désignée responsable de l'exécution du présent traité au nom de l'Algérie. Je ne doute pas que cette relation de coopération servira bien nos citoyens respectifs. Je suis particulièrement heureux d'avoir pu participer personnellement à cet événement véritablement historique.